



EUROPAN 18 – NANCY MÉTROPOLE

Compte-rendu de la visite de site filmée - jeudi 20 mars 2025

Étaient présents lors de la visite :

Élus

- Mathieu KLEIN, Président de la Métropole du Grand Nancy (MGN), maire de Nancy,
- Isabelle LUCAS, adjointe au maire de Nancy, conseillère métropolitaine déléguée à l'urbanisme et à la stratégie foncière,
- Vincent MATHERON, Vice-président de la MGN maire de Jarville-la-Malgrange

Métropole du Grand Nancy

- Bertrand MAZUR, Directeur Général Adjoint, pôle Mobilités & Développement Urbain Durables (MDUD)
- Virginie CATTO, adjointe au DGA, pôle MDUD
- Frédéric LAURENCOT, responsable GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques Prévention Des Inondations)
- Régis STENGER, Directeur de l'Habitat et de la Rénovation Urbaine
- Maxime BERNHARDT, Chef de projet, direction de l'Habitat et de la Rénovation urbaine

Ville de Nancy

- Caroline MULLER, Responsable de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Sébastien OBRECHT, chef de projet patrimoine, culture, développement territorial
- Geneviève FENDRICH, responsable des serres municipales

Ville de Jarville-la-Malgrange

- Joachim NADJEM, Directeur Général des Services

Partenaires

- Pascal TATON, agence SCALEN, directeur général
- Marie-Amélie RAUCOURT, agence SCALEN, architecte cheffe de projet, Projets Urbains
- Catherine RUTH, CAUE, architecte, directrice du pôle conseil aux territoires
- Marc VERDIER, architecte-urbaniste, maître de conférence à l'ENSA de Nancy, Villes & Territoire
- Audrey DONY, Meurthe-et-Moselle Habitat (MMH), Directrice Générale Adjointe
- Patrick MALARD, Meurthe-et-Moselle Habitat (MMH), Chargé de développement immobilier
- Régine JEANTY, Voies Navigables de France (VNF), Chargée de développement – Partenariats multithématiques tourisme, loisirs cadre de vie
- Pauline BARNIER, Établissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE), Chargée d'études

Europan France :

- Emmanuel REDOUTEY, Architecte-urbaniste, EUROPAN France, Expert de site



Accueil des équipes et présentation des enjeux du site par les élus

Mathieu KLEIN, Président de la Métropole du Grand Nancy et Maire de Nancy, accueille les équipes et les salue en français puis en allemand. Les sites de projet Europan s'inscrivent dans la mutation d'un territoire métropolitain plus vaste et témoigne d'un rapport à l'eau singulier. Il décrit le site Europan comme un mélange complexe d'espaces et d'histoires très variés :

- *Une histoire lié à l'eau* : l'eau a d'abord été vécue comme un danger, une menace et un risque à maîtriser. Dans les années 1980, des travaux conséquents ont été réalisés pour « canaliser » la rivière et se protéger des inondations. Mais « nous avons changé d'ère » l'eau dans la ville est aujourd'hui synonyme de régénération. La Métropole cherche à construire un nouveau rapport à l'eau et au canal, notamment les anciennes darses et les ports, à l'image du port de plaisance Saint-Georges, très proche du centre-ville et la place Stanislas, et qui porte des enjeux économiques et touristiques.
- *Une histoire hospitalière* : au nord du site Europan, le Centre Hospitalier Universitaire, 5^e CHU de France par sa surface, va quitter son site historique pour rejoindre le site de Brabois, libérant d'ici 10 ans un patrimoine urbain et architectural très important. La mutation est déjà amorcée avec quelques actes forts, comme l'installation du Ballet de Lorraine dans l'ancienne Faculté de pharmacie.
- *Une histoire liée à l'industrie* avec la présence de grands sites d'activités entre la ville et la Meurthe, aujourd'hui disparues (voir le dossier de site). Toutefois la Métropole prévoit un projet économique d'envergure sur la zone d'activités Marcel Brot hors site Europan à l'est du canal. Il s'agit d'allier les thèmes de l'agro-industrie, de la santé et de l'alimentation autour de la création d'un Marché d'Intérêt Local (MIL)¹. (voir dossier de site p. 40)

Mathieu KLEIN conclut son propos en soulignant un « patchwork de sujets très stimulants » sur ce secteur. Ils peuvent être abordés à plusieurs échelles avec la volonté de travailler sur « un continuum urbain » et de faire de l'eau un élément de centralité.

Vincent MATHERON, Maire de Jarville-la-Malgrange, se réjouit de l'engouement des équipes et des partenaires de la collectivité avec l'agence SCALEN, l'EPFGE, les services de l'État, VNF, le CAUE, l'ENSA de Nancy. Il revient sur trois enjeux du projet Europan :

- *La dimension intercommunale et métropolitaine* : le site de réflexion est un ensemble cohérent à l'échelle de la Métropole et un lieu de concrétisation des politiques métropolitaines : le PLU-HD², le Plan Métropolitain des Mobilités (dont les enjeux de la ville cyclable, la ville marchable), le Plan Climat Énergie...
- *La place des infrastructures* : de nombreuses questions se posent sur la possibilité de transformer ou requalifier les infrastructures héritées et de résorber la grande coupure de la voie rapide entre Nancy et Jarville.
- *La question des entre-villes* : « notre idéal de ville, ce n'est pas la juxtaposition. Notre idéal de ville est ouvert à toutes les cultures, tous les talents, tous les destins ». M. MATHERON évoque à ce titre la volonté de réunir toutes les fonctions urbaines et de permettre plus de liaisons et de cohabitations.

Isabelle LUCAS, Adjointe au Maire de Nancy, complète les propos introductif autour de deux mots clés : « collectif » et « liens ». Elle souligne la démarche collective qui s'engage avec la volonté d'élargir le cercle des parties prenantes, en particulier les habitants qui sont en demande de lieux de vie et de rencontre. Elle invite les équipes Europan à traiter particulièrement la qualité des lieux de vie et d'habitat sur ce secteur.

¹ Un Marché d'Intérêt Local (MIL) est une plateforme logistique adaptée aux circuits alimentaires courts et de proximité

² Plan Local d'Urbanisme – Habitat Déplacements

Visite de site

Arrêt 1 – Rue de la république, au niveau de la mairie



- La rue de la République est un axe très circulé. Le centre-ville de Jarville s'apparente aujourd'hui à « une ville-rue » avec un « effet de couloir » entre l'axe du canal et l'axe du faubourg.
- Les projets engagés par la ville (quartier de l'écluse, îlot de la mairie) visent à ouvrir des percés visuelles vers le canal et le quartier de la Californie et à retrouver des traversées.
- La Ville est très attachée à valoriser des liaisons piétonnes et cyclables, à l'image de l'ancienne voie ferrée Saint-Georges aménagée en voie verte.
- La mise en place d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (ligne 2) est l'une des priorités du plan métropolitain de mobilités (horizon 2028).

Arrêt 2 – Au bord du canal, sur le site du projet de l'écluse



- Il existe trois franchissements du canal au niveau du centre de Jarville, qui ne sont pas bien disposés pour les usagers : un pont automobile au milieu, des passerelles piétonnes aux extrémités.
- Le canal est encore vécu comme une frontière, à la fois physique et symbolique. Les habitants expriment un sentiment d'appartenance d'abord à leur quartier, moins à la commune.
- Les bords du canal sont actuellement peu accessibles peu fréquentés. Le projet du quai de l'écluse va changer le paysage urbain avec la réalisation d'un parc urbain, comme nouveau « spot » pour les habitants. Le programme immobilier mixte (logements, résidence services, habitat adapté à des personnes atteintes de trisomie 21) comprend un travail sur le dénivelé et le futur rez-de-parc.
- Il existe deux darses au niveau de Jarville, celle de l'écluse est la plus importante. La Ville souhaiterait la valoriser avec des activités liées au tourisme et au loisirs, ou permettre l'accueil de bateaux logements (sous réserve d'une dépollution des sédiments à discuter avec Voies Navigables de France). La darse à l'aval de l'écluse ne dispose pas d'accès.

Arrêt 3 – Îlot Foch - Renémont



- Historiquement, Jarville s'est d'abord développée dans ce secteur autour de la voie ferrée et de la gare de Jarville. La Ville veut développer sur cet îlot un quartier culturel et créatif autour d'un parc public et des équipements publics existants. Le projet s'inscrit dans la volonté d'élargir le centre-ville, de dépasser le centre-ville rue et de valoriser des transversales.
- L'école Erckmann-Chatrian située sur la rue Foch va être fermée et libérée avec la création d'une école « nouvelle génération » de l'autre côté de la voie ferrée : le futur groupe scolaire Marcelle et Léon BORREDON. Voir <https://www.jarville-la-malgrange.fr/inclusive-et-solidaire/eng/>

Arrêt 4 – rue de Renémont



- La voie ferrée marque une autre rupture dans la ville, avec des traversées peu confortables pour les cycles et les piétons. La Ville souhaiterait pouvoir acquérir ou gérer le talus pour traiter son paysage.
- Frédéric LAURENCOT (MGN, responsable GEMAPI) explique l'étude de faisabilité en cours pour remettre à jour l'ancien ruisseau, busé sous la rue de Renémont depuis 1924. Cette étude hydraulique et de renaturation s'étend sur trois communes jusqu'à l'exutoire dans la Meurthe. Le ruisseau busé est à environ 3 m sous le terrain naturel, ce qui nécessite une certaine largeur pour reconstituer des talus en pente douce. Les modélisations hydrauliques se poursuivent pour limiter le risque d'inondation en cas de crue centennale.
- A noter la présence d'un lavoir sous le monument aux morts qui devra être déplacé si le projet de renaturation est mis en œuvre.

Arrêt 5 – Passerelle



- La passerelle située dans le prolongement de la rue de Renémont est largement utilisée par les habitants de la Californie, pratique mis peu confortable. La Ville veut renforcer le lien entre les deux rives avec la création d'une coulée verte allant de la voie ferrée jusqu'aux espaces naturels de la Meurthe.
- Les habitants du quartier de la Californie ne fréquentent par le canal parce la mémoire collective d'accidents ou de noyades dans le canal la Meurthe, la dernière en 2013, entretient un sentiment de danger. Cela se traduit par une demande de protection des berges par les parents inquiets pour leurs enfants.
- Audrey DONYY, Directrice Générale Adjointe de Meurthe-et-Moselle Habitat, évoque le projet de renouvellement urbain : au cours du premier PNRU (Programme National de Renouvellement Urbain), 300 logements ont été démolis (sur 1000 logements) avant la reconstruction d'une centaine de logements et des aménagements d'espace public. Le bailleur et la Ville s'interrogent sur les choix qui ont été faits.
- Au cours de la visite, le groupe s'arrête devant la salle François Chemardin : l'équipement, vétuste et mal situé, n'est plus vraiment adapté aux usages.

Arrêt 6 – Voie rapide



- La trémie de la voie rapide et le nœud routier qui manifeste une rupture très fort entre Nancy et Jarville, avec des nuisances sonores très fortes.
- Au nord de la rue de la République, on peut voir un ancien quartier ouvriers, complètement coupé du faubourg nancéen. L'église Bonsecours, monument historique local qui abrite la tombe de Stanislas, est également isolée par la voie rapide.
- Une couverture de la trémie a été envisagée dans le projet initial mais n'a jamais été réalisée. La Ville de Jarville reste en attente de solution à plus long terme pour permettre de mieux se déplacer entre Jarville et Nancy et de retrouver l'échelle piétonne, y compris en supprimant des bretelles d'accès.

Arrêt 7 – Darse Bonsecours



- Régine JEANTY, chargée de projet à VNF, explique que la darse servait au fret de marchandises jusqu'aux années 1980. Elle n'est plus du tout utilisée depuis, malgré la taille du plan d'eau et son potentiel. La réutilisation du plan d'eau nécessitera une analyse des sédiments pollués, un dragage puis l'évacuation et traitement des matières polluées (opération coûteuse).
- Isabelle LUCAS rappelle la vocation économique de la rive Ouest (zone d'activités Marcelle BROT) pressentie pour accueillir le Marché d'Intérêt Local.
- L'hypermarché occupe une place très importante. La grande enseigne est propriétaire de se son terrain d'assise et d'une grand part du parking. Une réduction de la surface commerciale au profit d'autres activités est une option à étudier au regard de l'évolution des pratiques de consommation et de la place des hypermarchés en ville. Cela reste toutefois à l'initiative de l'enseigne privée dont la Métropole et la Ville ne connaissent pas précisément les intentions.

Arrêt 8 – Serres municipales



- Les serres municipales forment un site de production horticole important. La Ville de Nancy a engagé une étude pour concevoir une projet global pour mettre en valeur les savoir-faire des jardiniers ; ouvrir le site sur le quartier et aux habitants ; en faire un lieu de vie publique et de rencontre ; valoriser des services et des activités d'économie circulaire.
- L'étude est au stade de la programmation. Le concours European est l'occasion de réfléchir plus largement aux possibilité d'ouverture, de liaisons, de désenclavement des espaces, pour permettre en particulier une traversée entre l'avenue de Strasbourg et le boulevard Lobau. Le site des serre ne sera pas toutefois complètement ouvert car cela reste un lieu d'activités, dont l'ouverture au public reste contrôlée.

Arrêt 9 – Maison Bergeret, rue Lionnois en limite du secteur du CHU



- La rue du Lionnois est en limite du site Europan. Elle présente un enjeu d'interface et d'ouverture vers le secteur du CHU (Centre Hospitalier Universitaire) qui va complètement muter dans les prochaines années.
- On observe que l'église Saint-Pierre, à la différence de Bonsecours, est inscrite dans un plan de composition, avec une façade principale sur l'avenue de Strasbourg

Questions / réponses

1. Quelles sont les possibilités d'intervention sur le canal ?

Il n'y a pas d'interdiction majeure. Le canal est navigable et les darses ont un réel potentiel de réutilisation, à condition de créer des accès. Les berges accueillent déjà des promenades piétonnes sont inscrites dans le schéma des voies vertes cyclables de la métropole. Toute intervention sur le canal devra être menée en concertation avec Voies Navigables de France.

2. Pourquoi le périmètre du site de réflexion ne va pas jusqu'à la Meurthe ?

Comme pour chaque session d'Europan, les propositions des équipes ne sont pas limitées par le périmètre rouge. Les équipes ont toute latitude pour investir une échelle de réflexion plus large jusqu'à la Meurthe et le fond de vallée. Elles peuvent tout à fait chercher des connexions vers la Meurthe (ou dans d'autres directions). Toutefois la collectivité rappelle que ses enjeux portent sur la ville existante avant d'aller investir les milieux naturels. La ville autour du canal représente déjà un grand territoire d'intervention, que la collectivité voulait contenir dans le périmètre rouge.

3. Quelle importance les habitants attachent-ils au passé industriel, aux images très fortes des haut-fourneaux et crassier par exemple ?

Pour la plupart, y compris les plus anciens, les habitants de la Californie n'ont pas connu cette histoire industrielle. Le quartier a été construit après la fin de la seconde guerre mondiale pour loger les plus pauvres. Les premiers habitants n'étaient pas les anciens ouvriers du site et n'ont pas connu ce qui existait auparavant. Cette histoire industrielle n'a plus beaucoup de sens pour les habitants. Mais l'esprit d'un quartier actif et productif peut être réactivé. La ville travaille par exemple à un projet de tour économique.

4. Comment envisagez-vous la connexion entre l'avenue de Strasbourg et le canal ? Est-il question de réunir le parc Olry et les serres municipales en une seule entité ?

Chaque entité conserve son identité de parc public et de lieu de production. Les serres municipales resteront un espace d'activités avec des accès protégés, mais plus ouvert sur son environnement. La liaison entre l'avenue de Strasbourg et le boulevard Lobau est déjà possible par le parking Olry. Mais elle est confidentielle et insuffisante. Enfin, la demande des habitants porte d'abord sur des lieux de vie et de rencontre dans le quartier Saint-Pierre Bonsecours.



5. Un plan des réseaux enterrés est-il transmis aux équipes ?

Non, par à ce stade de concours d'idées.

6. Les équipes peuvent-elle envisager des déconstructions ciblées ?

Oui, si cela fait sens pour le projet et pour le territoire, et si les interventions s'inscrivent dans un récit cohérent ou qu'il s'agit de réparer des erreurs. Par le passé, des erreurs ont pu être faites : en démolissant des immeubles qui ne méritaient pas de l'être ; ou en reconstruisant sans prendre en compte des aspects environnementaux. Par exemple, on s'aperçoit que des barres démolies dans le quartier de la Californie jouaient un rôle dans la protection contre le vent. Aujourd'hui, la Ville de Jarville privilégie le changement d'usage pour transformer les tours (projet de tour économique).

7. Comment envisagez-vous les suites ?

Le site de réflexion et les sites de projet offrent beaucoup d'opportunité et beaucoup d'occasions de coopération. La collectivité retient cette idée de démarche coopérative, d'abord entre la Métropole et les Villes de Nancy et Jarville, ensuite avec tous partenaires déjà présents à cette visite, ensuite avec les équipes European. Il y a la possibilité de retenir trois équipes avec des approches complémentaires et de continuer à les faire dialoguer pour les suites du concours.